



Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec

Volet 2 : Appui à la replantation de pommiers

1. Renseignements de l'entreprise pomicole requérante

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro d'identification ministériel
du MAPAQ

--	--	--	--	--	--	--	--

N° client FADQ

Veillez inscrire
le nom de
l'entreprise, du
regroupement ou
de l'organisme.

→ Nom du requérant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prénom du répondant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Nom du répondant

1.1. Adresse du répondant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro Rue

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Ville

--	--	--	--	--	--	--	--

Province

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code postal

2. Souscription au Programme d'assurance récolte pomme (plan A)

L'une des conditions à remplir par le requérant participant au volet 2 du Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec est de souscrire au Programme d'assurance récolte à l'égard de sa production pomicole et, plus particulièrement, au plan A (mortalité des pommiers) en vue de l'obtention d'un certificat d'assurance récolte pour les arbres en implantation (nains et semi-nains) âgés de cinq ans ou moins (groupe 3).

3. Déclaration du répondant

Je m'engage à souscrire au plan A du Programme d'assurance récolte pour ma production pomicole à compter de l'année d'assurance récolte 2018, 2019, 2020, 2021 et ce, pour les cinq prochaines années.

- J'autorise La Financière agricole du Québec (FADQ) à transmettre à la _____ du ministère de

l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation _____
le certificat d'assurance récolte attestant mon adhésion au plan A du Programme d'assurance récolte pour ma production de pommes.

- Cette autorisation de communication est valide pour cinq années d'assurance, soit jusqu'à l'année d'assurance récolte 2022, 2023, 2024 ou 2025.

4. Signature du répondant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Signature du répondant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Année Mois Jour
Date

La direction
régionale du
MAPAQ
transmettra le
formulaire signé
à madame
Christine Massé,
responsable de
l'accès à
l'information à la
FADQ.